

1999 - 2006, une forte évolution des cadres des fonctions métropolitaines

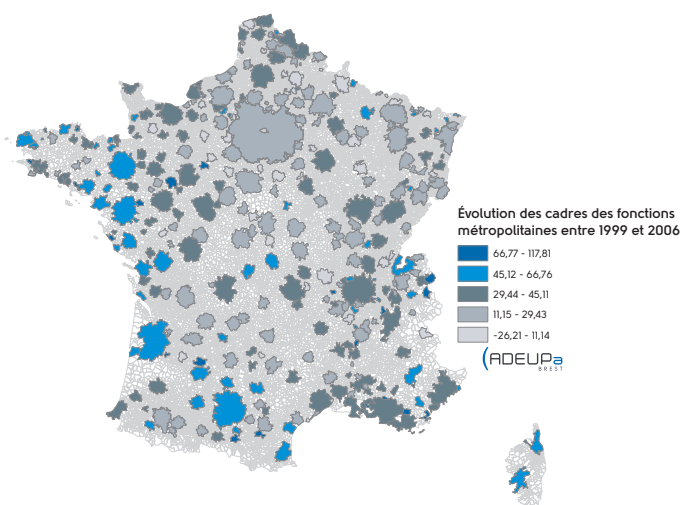
Le concept de « cadres des fonctions métropolitaines » (CFM) développé par l'INSEE vise à offrir une notion proche des emplois métropolitains stratégiques des années 1990. Ces CFM sont définis comme des emplois de cadres ou de chefs d'entreprises de plus de 10 salariés ou plus présents dans les 5 fonctions métropolitaines que sont conception & recherche, prestations intellectuelles, commerce interentreprises, gestion et culture & loisirs.

EN 1999, 116 000 EMPLOIS ET 5 800 CFM DANS L'AIRE URBAINE BRESTOISE

En 1999, l'aire urbaine (AU) brestoise occupait le 27^{ème} rang national en nombre d'emplois (115 948) et la 29^{ème} place pour celui des CFM (5 873). Le ratio CFM / emploi total (4,99 %) plaçait Brest au 72^{ème} rang national derrière la quasi-totalité des grandes agglomérations françaises (à l'exception de Toulon et Douai – Lens). Brest était également devancée sur ce critère par les AU de proximité : Lannion (6^{ème}), Landerneau (19^{ème}) ou Quimper (58^{ème}).

Seul le domaine de la conception & recherche était relativement plus représenté à Brest (1 821 CFM, 19^{ème}).

Évolution des cadres des fonctions métropolitaines entre 1999 et 2006



1999 - 2006, + 3 000 CFM

Entre 1999 et 2006, le nombre des CFM a augmenté de 3 089 à Brest (18^{ème} progression des aires urbaines françaises en valeur absolue) et devance des AU comptant un nombre d'emplois plus important : Rouen, Metz, Nancy, Douai-Lens, Dijon, Angers, Saint-Etienne, Le Mans ou Reims. En évolution relative, Brest se positionne avec + 53,4 %, au 49^{ème} rang des 354 aires urbaines françaises et en 4^{ème} place pour les 50 premières aires urbaines françaises.

C'est surtout dans le domaine de la conception & recherche que la progression est sensible (+ 908 CFM soit la 14^{ème} progression française).

Le secteur de la gestion est également en forte hausse (+ 1 206, 23^{ème}) dans un contexte national porteur. Les évolutions sont moins marquées pour les prestations intellectuelles (+ 469, 25^{ème}), culture & loisirs (+ 279, 24^{ème}) et pour le commerce interentreprises (+ 226, 19^{ème}).

L'analyse de la croissance des emplois décisionnels démontre une plus forte croissance sur la façade atlantique. Rapportés à son classement en nombre d'emplois, dans l'Aire Urbaine les progressions sont équivalentes pour Lorient (+ 1 246 CFM), plus favorable pour Quimper (+ 1 026) voire très satisfaisante pour Lannion (+ 1 000). La situation est en revanche moins bonne pour Morlaix (+ 150).

2006, UN RATIO CFM/EMPLOI QUI PROGRESSE DE 5 À 7 %

En 2007, l'AU de Brest compte 126 526 emplois et 8 872 CFM. Pour ces 2 indicateurs, l'AU brestoise occupe respectivement les 29^{ème} et 26^{ème} rangs. En l'espace de 8 ans, elle a donc rétrogradé de 2 places (désormais devancée par Avignon et Valenciennes) au niveau de l'emploi total mais en a gagné 3 en matière de CFM (devant Annecy, Avignon et Mulhouse).

Le ratio CFM / emploi total qui plaçait Brest au 72^{ème} rang national a sensiblement augmenté et atteint désormais 7,01 % soit la 36^{ème} place des 354 AU françaises soit désormais au même niveau que les AU de taille équivalente. Si le contexte conjoncturel national était plutôt porteur, cette période se caractérise localement par les effets des restructurations des industries de Défense.

Comme en 1999, c'est dans le domaine de la « conception & recherche » que les CFM sont, comparativement à la moyenne française, les plus nombreux. Fort de 2 729 CFM dans ce secteur, l'AU brestoise pointe au 16^{ème} rang national et devance les AU de Tours, Caen et Rouen. Ces bons résultats s'expliquent par les capacités de recherche dans le domaine des sciences et techniques de la mer, et, dans une moindre mesure, des technologies de l'information et de la communication. Pour les autres secteurs, le résultat est moins favorable avec un positionnement national aux alentours de la 30^{ème} place : gestion (29^{ème}), culture & loisirs (33^{ème}), prestations intellectuelles (33^{ème}) et commerce interentreprises (34^{ème}).

Part des cadres des fonctions métropolitaines en 2006

